

ACCORD POLITIQUE ET ELECTORAL PARTI SOCIALISTE - LES VERTS EN SEINE MARITIME

Pour un développement durable et solidaire

6 mois après l'élection du nouveau président de la République, les français mesurent peu à peu l'ampleur et les conséquences d'une politique porteuse d'inégalités et d'injustices sociales, territoriales, et environnementales.

Sous les applaudissements de la présidente du Medef, le slogan du « travailler plus pour gagner plus » sert de leurre destiné à contourner la question des bas salaires tout en aggravant l'intensification et la dégradation des conditions de travail.

Le bouclier fiscal donne à voir le coeur de cible de la politique gouvernementale: rien n'est trop beau pour les privilégiés.

Le retrait des associations environnementales du processus du Grenelle de l'environnement est le signe que les décisions ne suivent pas les effets d'annonce.

C'est pourquoi les élections municipales et cantonales de mars 2008 seront une étape très importante. Une première occasion de dire stop à Sarkozy. Une première étape de la reconstruction d'une alternative progressiste crédible

C'est pourquoi le Parti Socialiste et les Verts ont décidé de mutualiser leurs énergies et d'unir leurs forces pour consolider et élargir la majorité départementale, pour préserver les politiques et les équipes de gauche en place dans les communes et dans les territoires, pour faire gagner de nouvelles majorités dans le maximum de communes du département.

Les Verts et le Parti Socialiste partagent la conviction que le bilan de leur action conjointe à la Région et le changement de cap intervenu au Département, depuis 2004, constituent le socle commun à partir duquel ils peuvent aujourd'hui conduire ensemble les politiques du Département, de nombreuses municipalités et intercommunalités, dans la voie d'un développement durable.

AU DEPARTEMENT

En 2004, le Parti Socialiste et les Verts, pour la première fois, signaient un accord politique couvrant l'action du Département en cas de victoire de la gauche.

Sous la présidence de Didier Marie, l'essentiel des objectifs alors adoptés ont été mis en œuvre :

Engagement du Département dans la politique des territoires, augmentation des places de crèches, revalorisation des assistantes maternelles, schéma du handicap, doublement des crédits FSL, achat du double jeu de livres pour les collégiens, nouvelle politique de l'eau, instauration de la taxe sur les espaces naturels sensibles et classement de 14 sites naturels et zones humides, création de pistes cyclables départementales, soutien à une agriculture plus respectueuse de l'environnement, mise en sécurité de l'axe routier Yvetôt-Bourg Achard sans mise en 2X2 voies, soutien à l'emploi en CDI, à l'insertion par l'économie et à l'économie solidaire...

Pour le mandat 2008-2011, les Verts et le Parti Socialiste souhaitent approfondir leur engagement résolu en faveur du développement soutenable du territoire à partir de 3 priorités :

1) Les défis liés au changement climatique feront l'objet d'un engagement prioritaire du Département, en lien avec ses compétences et au service des populations et des publics les plus défavorisés. On économisera l'énergie pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et pour diminuer les charges de chauffage

- Toutes les rénovations et constructions de collèges seront désormais entreprises en haute qualité environnementale avec comme cibles principales : l'énergie, l'eau et l'utilisation d'Eco-Matériaux
- Un plan départemental de rénovation thermique du logement social sera lancé pour mettre en 12 ans, la totalité du parc habitat 76 à la norme basse consommation (maxi 80 Kwh/M²/an).
- Les aides régionales aux équipements des particuliers (panneaux solaires, poêles et chaudières à bois) seront rendus accessibles aux publics allocataires de minimas sociaux par des bonifications départementales et des prêts remboursables à l'amortissement des matériels.
- Le Département réalisera un diagnostic énergétique de tous ses bâtiments et prendra les mesures appropriées pour réduire de 15% sa consommation et introduire 20% d'énergie renouvelable.

En matière de déplacements, le Département appuiera le développement des alternatives à l'usage de la voiture individuelle

- Modernisation et accessibilité du réseau départemental de transports en commun dans la cohérence du PDR (plan de déplacements régional)
- Priorité aux mises en sécurité des routes départementales existantes.
- Conditionnement de toute nouvelle infrastructure à l'étude approfondie et préalable des alternatives à la route.
- Développement du co-voiturage : site internet départemental et aires de co-voiturage.
- Généralisation des expériences de transport à la demande
- Soutien à l'émergence de coopératives de transport public et de transport à la demande
- Soutien à l'émergence de structures associatives et solidaires de co-voiturage et d'auto-partage.
- Elaboration d'un plan de déplacement entreprise pour ses salariés.

2) L'engagement en faveur de la biodiversité, la faune et les habitats naturels sera renforcé :

- Participation du Département à l'Observatoire de la biodiversité
- Re-estuariisation des fleuves côtiers ; Saane, Dun, Scie, Durdent, Yères
- Fauches tardives et gestion écologique des bords de route

3) La reconversion soutenable de l'économie sera appuyée pour lutter contre les délocalisations et favoriser l'émergence d'une économie des territoires, par :

- Le soutien à l'économie touristique (dont l'écotourisme, le tourisme équitable et solidaire)
- Incitation à l'économie d'énergie
- L'éco-conditionnalité des aides à l'immobilier d'entreprise (énergie, gestion de l'eau,

intermodalité)

- Le refus des cultures d'OGM en plein champ
- Le soutien aux filières courtes et à la filière biologique en agriculture.
- le développement des repas bio dans les collèges
- Le soutien aux seules filières d'agro-carburants (huiles végétales) dont les bilans énergétiques et écologiques sont positifs.
- La mise en œuvre des outils adaptés à l'émergence et la création des filières de l'économie sociale et solidaire et le soutien à l'Adress
- Le renforcement de l'emploi en insertion : lancement d'un programme d'éco construction par et pour les personnes en insertion.
- La pérennisation et la qualification des emplois créés dans les services à la personne.

Cet engagement pour le développement durable de la Seine Maritime sera concrétisé par l'engagement du parti Socialiste et des Verts à élargir la majorité départementale. A cet effet,

- 3 cantons seront réservés à des candidats titulaires verts avec suppléance socialiste: Bolbec, Le Havre V, Le Havre VI

Les Verts s'engagent à soutenir les candidats du Parti Socialiste dans les autres cantons du Havre dès le premier tour.

En cas d'élection et de victoire, Les Verts seront représentés par un Vice-Président dans l'exécutif départemental.

les Verts et le Parti Socialiste souhaitent aller plus loin et inscrire leur action dans une volonté de construire des convergences de toutes les forces de gauche allant au delà des seules nécessités électorales.

DANS LES MUNICIPALITES, LES INTERCOMMUNALITES ET LES TERRITOIRES

Les Verts et le Parti socialiste présenteront des listes communes, en commun avec d'autres forces de gauche, dès le premier tour des municipales,

Au Havre, à Fécamp, à Dieppe, à Lillebonne, à Bolbec, à Saint Romain de Colbosc, au Trait, à Rouen, à Grand Quevilly, à Petit Couronne, à Notre Dame de Bondeville, à Mont Saint Aignan, à Bois Guillaume, à Bihorel ...

Dans chaque commune, les équipes socialistes et vertes présenteront des projets locaux communs de gestion solidaire et écologique.

L'objectif est de préserver l'ancrage à gauche de toutes les communes et de gagner toutes celles qui sont actuellement gérées par la droite UMP/NC.

La formation de nouvelles majorités ou de majorités de gauche et écologistes élargies, dans les agglomérations du Havre, de Rouen et de Dieppe est un objectif majeur pour la mise en cohérence de nos territoires sur des options délibérément favorables au développement durable.

Une représentation équitable des Verts, dans les instances intercommunales, sera assurée par des responsabilités de Vice présidents dans chacune d'elle. Un accord politique et

électoral sera élaboré au lendemain des municipales, avant l'élection du Président, dans chaque agglomération.

La nouvelle majorité départementale réaffirmera l'importance stratégique du Parc Naturel des Boucles de Seine pour préserver la Vallée de Seine comme poumon vert entre Rouen et Le Havre, et pour la protéger des risques d'une urbanisation abusive et d'une exploitation économique intensive. La révision de la charte et la réforme de la gouvernance du Parc seront assumées en concertation avec la Région, le Département de l'Eure et les communes adhérentes.

fait à Rouen le 16 janvier 2008.

Pour les Verts de Haute Normandie

Stéphanie Taleb-Tranchard, Secrétaire régionale

Claude Taleb, délégué départemental aux élections

Pour le Parti Socialiste de Seine Maritime

Christophe Bouillon, Premier Secrétaire Fédéral

Didier Marie, Président du Conseil Général